

2008/187 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE POUR L'ORGANISATION DE LA 5E EDITION DES JOURNEES MONDIALES DE LA JEUNESSE SOLIDAIRE LE 3 MAI 2008, AU SQUARE DELFOSSE, DANS LE 2E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 5^e édition des Journées Mondiales de la Jeunesse Solidaire le 3 mai 2008.

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville intervient dans le champ de l'éducation non-formelle. Elle propose des projets d'accompagnement éducatif qui s'adressent à des enfants et des jeunes en difficulté scolaire ou sociale. En mobilisant, chaque année, plusieurs milliers d'étudiants bénévoles dans des quartiers défavorisés, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville développe des actions dans les domaines de l'accès aux savoirs, de la mobilité et de l'ouverture culturelle.

A Lyon et sur le Grand Lyon, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville compte près de 400 bénévoles qui accompagnent 500 enfants ou jeunes dans 26 quartiers de 10 communes de l'agglomération.

Depuis 2004, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville a étendu son action en faveur de l'engagement des jeunes dans la solidarité en organisant chaque année au printemps la Journée mondiale des Jeunes solidaires. Cette manifestation est l'occasion d'exprimer le refus des discriminations et de l'exclusion d'une partie de la jeunesse, de valoriser les initiatives de jeunes engagés et de susciter l'envie d'agir.

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville organise l'édition 2008, placée sous le thème « pas de quartier pour les inégalités : la jeunesse s'engage ! », le 3 mai 2008, au square Delfosse. L'Association propose durant la journée des spectacles, des jeux, des concerts et un village associatif.

L'objectif de l'Association, à travers cette manifestation, est de favoriser la mobilité, la mixité générationnelle et sociale et la promotion de toutes les cultures.

La Ville de Lyon considérant que cet événement répond à ses objectifs en matière de politique culturelle et de solidarité, souhaite soutenir l'Association.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 35 082 €.

En raison de l'intérêt que présente la Journée mondiale des Jeunes solidaires, je propose d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville.

Vu l'avis émis par le Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 000 € est allouée à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, pour l'organisation de la 5^e édition des Journées Mondiales de la Jeunesse Solidaire le 3 mai 2008, au square Delfosse dans le 2^e arrondissement.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme EVENEMT, opération NOUVOSUB, ligne de crédit n° 21243 imputation 04 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD BELKACEM